



## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'enlèvement des ordures ménagères

# Exercice 2021



SMICTOM de la Région de Saverne  
10 rue du Zornhoff - 67 700 SAVERNE  
03 88 02 21 80 - [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)  
[www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

# Sommaire

<b>1. LA GESTION DES DECHETS.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation générale.....	3
1.2. Organisation du Smictom .....	5
1.3. Organisation des collectes et du traitement .....	5
1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative.....	7
1.5. Actions de prévention des déchets.....	11
1.6. Actions de communication .....	11
1.7. Appel à projets GEBIODEC .....	12
1.8. Collectes et traitement - Faits marquants 2021 .....	13
1.9. Orientations pour 2022 .....	14
<b>2. INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>15</b>
2.1. Quantités de déchets collectées en 2021 sur le SMICTOM .....	15
2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri .....	17
2.3. Collecte du verre.....	17
2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries.....	18
2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes .....	19
<b>3. TRAITEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>4. INDICATEURS FINANCIERS .....</b>	<b>20</b>
4.1. Modalités de financement .....	20
4.2. Structure générale des dépenses et recettes.....	21
4.3. Dépenses et recettes liées au SMITOM.....	21
4.4. Soutiens reçus des éco-organismes et subventions .....	22
4.5. Principales prestations rémunérées à des entreprises .....	22
4.6. Analyse des coûts.....	23

## Préambule

L'article L. L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation au président d'EPCI de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des ordures ménagères, destiné notamment à l'information des usagers.

Le nouveau Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 porte diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. L'annexe XIII définissant les indicateurs du rapport annuel relatifs au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est inséré dans le code général des collectivités territoriales.

Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM.

# 1. LA GESTION DES DECHETS

## 1.1. Présentation générale

### Coordonnées

**Nom :** Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des déchets de la Région de Saverne : dénommé **SMICTOM de la région de SAVERNE**

**Coordonnées :** 10 rue du Zornhoff, 67 700 SAVERNE, 03 88 02 21 80

smictom@smictomdesaverne.fr - **Site internet :** [www.smictomdesaverne.fr](http://www.smictomdesaverne.fr)

### Compétences

Compétence du Smictom : gestion des déchets ménagers et assimilés.

- ✓ fourniture et maintenance du parc de bacs de collecte,
- ✓ collecte des ordures ménagères résiduelles,
- ✓ collecte et tri des emballages et papiers recyclables,
- ✓ collecte sélective du verre,
- ✓ enlèvement des encombrants à la demande,
- ✓ exploitation des déchèteries fixes et mobiles,
- ✓ transport de l'ensemble des déchets collectés sur les sites de traitement,
- ✓ traitement de l'ensemble de ces déchets par le biais du SMITOM et de prestataires,
- ✓ communication et sensibilisation au tri et à la prévention des déchets

## Composition du syndicat

En 2020 le Smictom de la région de Saverne est composé de :

- ✓ la communauté de communes du pays de Saverne,
- ✓ la communauté de communes de Hanau-la Petite Pierre
- ✓ 3 communes de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble

soit au total **62 969 habitants** (données INSEE à prendre en compte pour 2022), en baisse par rapport à 2021 (63 087 habitants).

Communes desservies par le SMICTOM et nombre d'habitants par commune.

COMMUNE	Population totale 2022	COMMUNE	Population totale 2022
ALTENHEIM	214	NEUWILLER-LES-SAVERNE	1 115
BISCHHOLTZ	259	NIEDERSOULTZBACH	297
BOSELHAUSEN	177	OBERMODERN	1 707
BOUXWILLER	3 834	OBERSOULTZBACH	417
BUSWILLER	282	OTTERSTHAL	800
DETTWILLER	2 636	OTTERSWILLER	1 344
DIMBSTHAL	329	PETERSBACH	672
DOSSENHEIM/ZINZEL	1 063	PFALZWEYER	322
ECKARTSWILLER	445	PRINTZHEIM	207
ERCKARTSWILLER	305	PUBERG	364
ERNOLSHEIM	601	REINHARDSMUNSTER	454
ESCHBOURG	477	REIPERTSWILLER	862
FRIEDOLSHEIM	264	REUTENBOURG	403
FROHMUHL	172	RINGENDORF	450
FURCHHAUSEN	428	ROSTEIG	533
GOTTENHOUSE	391	SAESSOLSHEIM	593
GOTTESHEIM	363	SAINT JEAN SAVERNE	546
HAEGEN/Stambach	658	SAVERNE	11 684
HATTMATT	707	SCHALKENDORF	335
HENGWILLER	197	SCHILLERSDORF	441
HINSBOURG	114	SCHOENBOURG	408
INGWILLER	4 085	SCHWENHEIM	763
JETTERSWILLER	201	SINGRIST	466
KIRRWILLER	531	SPARBACH	233
KLEINGOEFT	157	STEINBOURG	1 968
KNOERSHEIM	210	STRUTH	237
LANDERSHEIM	196	THAL MARMOUTIER	830
LA PETITE PIERRE	628	TIEFFENBACH	249
LICHTENBERG	557	UTTWILLER	162
LITTENHEIM	300	WALDOLWISHEIM	577
LOCHWILLER	401	WEINBOURG	453
LOHR	521	WEITERSWILLER	529
LUPSTEIN	819	WESTHOUSE	
MAENNOLSHEIM	238	MARMOUTIER	343
MARMOUTIER	2 755	WIMMENAU	1 078
MENCHHOFFEN	645	WINGEN SUR MODER	1 606
MONSWILLER	2 069	WOLSCHEIM	321
MULHAUSEN	468	ZEHNACKER	252
		ZITTERSHEIM	251

## 1.2. Organisation du Smictom

---

**Statut** : le Smictom est un syndicat mixte fermé.

**Le Bureau du Smictom** est composé du Président, de 4 Vice-Présidents et de 4 assesseurs.

**Le Comité Directeur** comprend 27 délégués titulaires. Il se réunit au minimum une fois par trimestre.

Le Smictom emploie **10 salariés (représentant 9 équivalents temps plein en 2021)**

- ✓ 1 directrice/ingénieure,
- ✓ 1 chargée de mission Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et communication,
- ✓ 1 secrétaire-comptable et gestionnaire de la redevance incitative
- ✓ 3 agents d'accueil / ambassadrices du tri et de la prévention,
- ✓ 3 ambassadrices du tri
- ✓ 1 apprentie en communication

## 1.3. Organisation des collectes et du traitement

---

### Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés

---

Type de déchet	Contenant	Mode de collecte	Fréquence de collecte
Ordures ménagères résiduelles	Bacs hermétiques à couvercles orange	Porte-à-porte	C1
Biodéchets des ménages	Bacs 140l dans abris-bacs	Apport volontaire	C3 puis C2
Collecte sélective des recyclables	Bacs hermétiques à couvercles jaune	Apport volontaire Porte-à-porte	C 0,5
Verre	Conteneurs d'apport volontaire	Apport volontaire	
Déchets occasionnels des ménages	3 déchèteries fixes 5 déchèteries mobiles	Apport volontaire	

L'ensemble des services de collectes et de gestion des déchèteries est réalisé via un marché passé avec la société **éco.Déchets** pour la période 2015-2021 pour les prestations suivantes :

- ✓ Fourniture des bacs et maintenance du parc de bacs
- ✓ Collecte des OMR en porte-à-porte et des biodéchets en PAV
- ✓ Collecte sélective des emballages en porte-à-porte
- ✓ Gestion des déchèteries
- ✓ Transport des déchets collectés

Les opérations de tri et de traitement sont effectuées par le **SMITOM de Haguenau-Saverne** dont le SMICTOM est adhérent.

### Filières REP en place

	Opérateurs / Eco-organisme	MO
Piles	COREPILE	<b>SMICTOM</b>
Toxiques (peintures solvants...)	TREDI Hombourg / ECO-DDS	<b>SMICTOM</b>
Lampes à décharge	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
DEEE	ENVIE Strasbourg / Eco-système	SMITOM
Mobilier	SUEZ et SCHROLL/ Eco-mobilier	<b>SMICTOM</b>
Pneus VL	Gilles Henry / ALIAPUR	<b>SMICTOM</b>
Papiers-cartons	ALTEM Strasbourg / CITEO	SMITOM
Verre	SCHROLL / CITEO	SMITOM
Textile	Divers opérateurs / ECO-TLC	SMITOM

### Autres filières de traitement des déchets

	Opérateur	MO	Traitement
Déchets verts	VITACOMPOST Dettwiller	SMITOM	Valorisation matière : compostage
Encombrants	SMITOM Haguenau-Saverne CSDND de Weitbruch	SMITOM	Stockage
Bois	LINGENHELD Environnement - Haguenau - Récupérateur	SMITOM	Valorisation matière et énergie
Métaux et batteries	GDE METALIFER Strasbourg	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière : outils, emballages
Gravats	Sablère de Steinbourg	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière recyclage VRD
Plâtre	RITLENG Revalorisation, Rohr	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière (plâtre) et énergie
Huiles alimentaires	QUATRA	<b>SMICTOM</b>	Valorisation en biocarburant
Huiles de vidange	SEVIA Nancy	<b>SMICTOM</b>	Valorisation matière
Films argentiques (radios)	RECYCL'M Brumath	<b>SMICTOM</b>	Valo matière (sels argentiques) et énergie
Cartouches d'encre	LVL	<b>SMICTOM</b>	

## La collecte en déchèterie des déchets occasionnels

Le Smictom dispose de

- ✓ **3 déchèteries fixes** à Saverne, Ingwiller et Marmoutier.
- ✓ **5 déchèteries mobiles** sur les sites de : Dettwiller, Dossenheim sur Zinsel, Neuwiller les Saverne, Petersbach, Wingen sur Moder

Les déchèteries mobiles sont ouvertes chacune 1 fois par mois, ou 2 fois par mois de mai à octobre pour Petersbach et Wingen-sur-Moder. Le Smictom dispose ainsi de 3.5 déchèteries sur la base d'un équivalent de 35 h d'ouverture / déchèterie, soit une déchèterie pour 18 700 habitants.

**Les déchets occasionnels des ménages sont triés, selon les flux suivants.**



ainsi que les capsules de café « Nespresso » et les radiographies.

### 1.4. Mise en œuvre de la redevance incitative

La redevance incitative est en place depuis juillet 2012 sur l'ensemble du Smictom. C'est une redevance au volume et à la levée, basée sur la production d'OMR et incluant dans la part fixe la collecte des recyclables en porte-à-porte et l'accès aux déchèteries. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'accès aux déchèteries est contrôlé par des cartes d'accès. Les particuliers se voient remettre des badges verts et les professionnels des badges orange.

Les professionnels qui ont ponctuellement besoin d'accéder aux déchèteries mais n'ont pas de bac OMR (entreprises hors Smictom par exemple) ont la possibilité de prendre une carte d'accès en déchèterie qui est facturée 60€ par semestre, les dépôts étant facturés au volume selon le même mode de facturation que l'ensemble des professionnels.

Le fichier des redevables est géré par le personnel du SMICTOM sur le logiciel Ecocito, externalisé, dans le cadre de marchés passés avec l'entreprise Tradim.

## Tarifs 2021

Les tarifs sont fonction de la taille du bac OMR. En 2021 le Smictom a décidé de maintenir les tarifs de 2020. Les communautés de communes adhérentes du SMICTOM ont approuvé ces tarifs.

Taille du bac OMR	Abonnement	Part fixe	Levée suppl.
80 l	34 €	70,00€	4,00 €
140 l	34 €	121,00 €	7,00 €
240 l	34 €	210,00 €	12,00 €
770 l	34 €	674,00 €	38,00 €

### Tarifs des déchèteries

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 **les particuliers** disposent de 24 passages en déchèterie inclus dans la part fixe. A partir du 25<sup>e</sup> chaque passage est facturé 5€.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les dépôts des **professionnels** sont facturés au volume déposé PAR TYPE DE DECHET. Les tarifs sont fixés par type de déchet, avec une facturation par demi-m3.

Type de déchet	€ / demi m3
<b>Produits non dangereux</b>	
Tout-venant incinérable	15
Bois	8
Papiers/cartons	2
Déchets verts	8
Gravats	13
Amiante-ciment	25
DND pour enfouissement	25
Ferrailles	2
Plâtre	13
<b>Produits dangereux – filières REP</b>	
Batteries	0
DEEE	0
Piles	0
Néons	0
<b>Produits dangereux liquides (DDS)</b>	
Produits toxiques	5 € / 5 litres

## Nombre de redevables et répartition des bacs

### Vue d'ensemble des redevables du Smictom (données 2020)

Type de redevable	Nombre	Ratio
Particuliers	27 756	94,3%
Communes	317	1,1%
Associations	168	0,6%
Professionnels	1 054	3,6%
Professionnels sans bac	132	0,4%
<b>Total usagers</b>	<b>29 427</b>	

### Bacs en place et sorties annuelles par taille de bac (données 2020)

Pour les ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	15 623	60,0%	14,1
140	9 395	36,1%	16,0
240	1 008	3,9%	17,3
770	4	0,0%	16,0
1100	0	0,0%	0,0
<b>Total</b>	<b>26 030</b>		

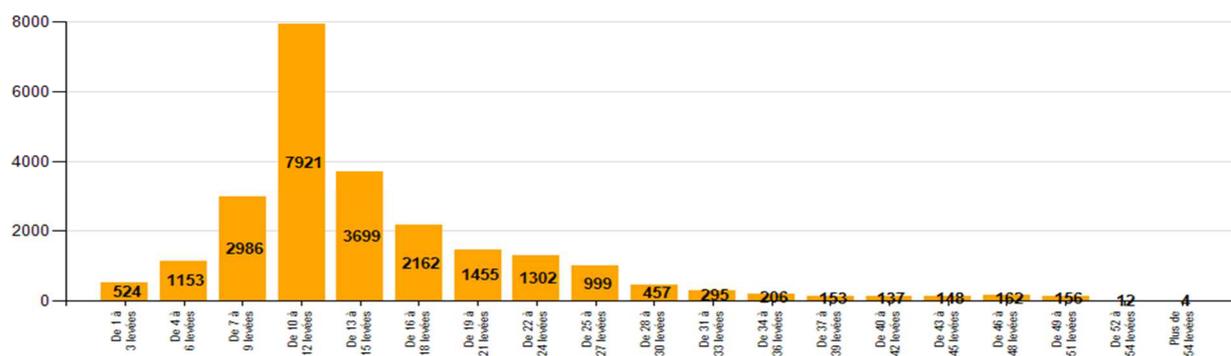
Pour les non-ménages

Taille du bac (l)	Nb de bacs en place	Ratio	Nb moyen de levées par an
80	600	25,4%	13,6
140	511	21,6%	19,3
240	1 022	43,3%	25,7
770	219	9,3%	27,6
1100	9	0,4%	15,7
<b>Total</b>	<b>2 361</b>		

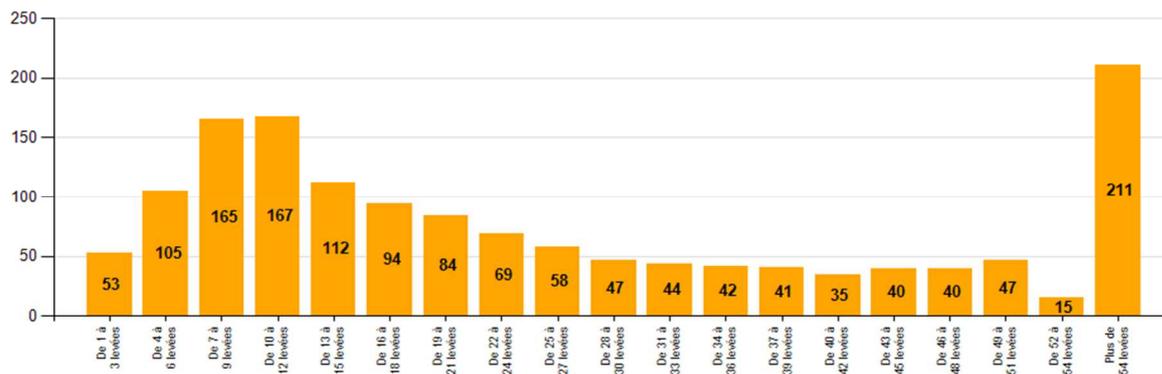
Total des bacs en place : 28 391

## Nombre de levées par an

Les tableaux et graphiques ci-dessous présentent le nombre de levées par an (par tranches de 3) pour les usagers présents toute l'année sur le Smictom.



Nombre d'usagers par tranche de levées – Ménages



Nombre d'utilisateurs par tranche de levées – non-ménages

	Nombre de ménages	Nombre de non-ménages	Tous usagers par tranches de 12
<b>De 1 à 3 levées</b>	524	53	
<b>De 4 à 6 levées</b>	1 153	105	
<b>De 7 à 9 levées</b>	2 986	164	
<b>De 10 à 12 levées</b>	7 921	167	13 073
<b>De 13 à 15 levées</b>	3 699	112	
<b>De 16 à 18 levées</b>	2 162	94	
<b>De 19 à 21 levées</b>	1 455	84	
<b>De 22 à 24 levées</b>	1 302	69	8 977
<b>De 25 à 27 levées</b>	999	58	
<b>De 28 à 30 levées</b>	457	47	
<b>De 31 à 33 levées</b>	295	44	
<b>De 34 à 36 levées</b>	206	42	2 148
<b>De 37 à 39 levées</b>	153	41	
<b>De 40 à 42 levées</b>	137	35	
<b>De 43 à 45 levées</b>	148	40	
<b>De 46 à 48 levées</b>	162	40	756
<b>De 49 à 51 levées</b>	156	47	
<b>De 52 à 54 levées</b>	12	15	
<b>Plus de 54 levées</b>	4	211	445
<b>Total</b>	<b>23 931</b>	<b>1 468</b>	<b>25 399</b>

Le nombre de ménages qui présentent un bac à la collecte moins de 24 fois par an est de 21 202 (89% des ménages), et plus de 25 fois est de 2 729 (11%).

### Evolution du taux de présentation moyen des bacs OMR

Le taux de présentation est quasiment stable depuis le début de la collecte en RI.

2013 : 30,4% - 2015 : 28,5% - 2017 : 29,5% - 2019 : 28,9% - 2020 : 29,7% - 2021 : 29,6%

## 1.5. Actions de prévention des déchets

---

### ➔ Rézo zéro déchet et jardin naturel du secteur de Saverne

2 rencontres du rézo ont été organisées en 2021. Le rézo dispose d'un groupe Facebook qui compte 316 membres et d'une lettre d'info mensuelle envoyée par le Smictom. La création d'un dépliant et d'affiches a été décidée. Des membres tiennent également un stand sur le marché de Saverne une fois par mois.

### ➔ Ecomanifestations

L'accompagnement d'associations, prévu en 2020, a démarré fin 2021.

### ➔ Eco-délégués

Un partenariat a été noué avec le Réseau animation jeunes en vue de l'accompagnement des éco-délégués de 2 collèges.

### ➔ Subventions

- La Maison de l'eau et de la rivière, les Piverts et la Grange aux paysages ont bénéficié d'une subvention pour deux actions : des animations sur l'économie circulaire auprès d'écoliers et des ateliers grand public à l'occasion de la journée « Faire soi-même » organisée par la Grange aux paysages.
- Des subventions ont été versées aux communes d'Eckartswiller, Ottersthal, Steinbourg, Dossenheim-sur-Zinsel et Reipertswiller pour des opérations de broyage de déchets verts et à un habitant pour l'achat d'un lombricomposteur.
- Une subvention a par ailleurs été versée à l'association SOS pla'nette pour l'achat de matériel.
- Enfin, une subvention pour l'achat de broyeur de déchets verts destinée aux communes a été créée.

## 1.6. Actions de communication

---

Voici les principales actions de communication réalisées en 2021 :

- Création d'une page Facebook, gestion et création de contenus
- Réalisation d'une enquête auprès des usagers
- Mise en conformité RGPD
- Mise en place du portail web destiné aux habitants
- Campagne de communication concernant la collecte des biodéchets
- Campagne de communication sur le compostage partagé
- Envoi de modèles d'articles aux communes, pour leurs bulletins communaux
- Création de panneaux et d'affiches
- Rédaction de communiqués de presse
- Renouvellement des plaquettes de sensibilisation et des outils des ambassadeurs du tri
- Communication usuelle : guide annuel des déchets, lettres du Smictom, mises à jour du site internet et des totems en déchèterie

## 1.7. Appel à projets GEBIODEC

Le Smictom est lauréat de l'appel à projets GEBIODEC de l'ADEME pour la période 2020-2022. Cet appel à projets concerne les actions en matière de collecte des biodéchets, de gestion de proximité (compostage notamment) et de prévention des biodéchets.

Voici les actions réalisées en 2021 :

### ➔ Collecte des biodéchets

90 nouveaux abribacs ont été mis en place en septembre 2021. Ce déploiement a été accompagné d'une nouvelle campagne de communication.

La collecte des biodéchets, en place dans les périscolaires de la communauté de communes du Pays de Saverne, a également démarré dans les périscolaires/crèches de la communauté de communes Hanau-La Petite Pierre le 1<sup>er</sup> octobre 2021.



### ➔ Gestion de proximité

#### ➤ Composteurs individuels

360 composteurs individuels ont été vendus en 2021, soit le triple des ventes de 2015.

#### ➤ Compostage partagé

Une campagne de communication a été déployée à destination des communes et des habitants. Des placettes de compostage partagé ont été installées en partenariat avec les communes de Weinbourg et Saessolsheim.

### ➔ Réduction des déchets/lutte contre les incivilités

#### ➤ Lutte contre le gaspillage alimentaire

Un partenariat a été noué avec l'association La Grange aux paysages, la Maison de l'eau et de la rivière et l'association Les Piverts pour la réalisation d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, l'équipe du multi-accueil Le Bois joli de Marmoutier (qui accueille une quarantaine d'enfants de moins de 4 ans) a bénéficié d'un accompagnement et 5 ateliers grand public ont été organisés avec la référente familles du Centre socio-culturel de Saverne.

#### ➤ Jardinage au naturel

En 2021, 13 lettres d'information du Rézo zéro déchet et jardin naturel ont été envoyées à plus de 400 destinataires.

Didier Riche, gardien de la déchèterie de Marmoutier, a également proposé des temps d'échange au sein du potager qu'il a créé.



3 modules de démonstration accompagnés de panneaux, un nichoir, une butte de permaculture ainsi qu'une haie Benjes, ont été mis en place à la déchèterie d'Ingwiller. 2,5 jours de sensibilisation sur les déchets verts ont été réalisés en déchèterie.

Nous avons également modifié notre subvention concernant l'achat de broyeurs de végétaux, jusqu'ici réservée aux associations, pour l'étendre aux communes.

### **Objectifs contractuels à atteindre en 2022 :**

- ➔ Baisse de 5% des ordures ménagères résiduelles collectées par rapport à 2019.

Le résultat 2021 est une augmentation de près de 7 %. Nos territoires voisins affichent également une hausse du tonnage d'ordures ménagères, qui pourrait s'expliquer en partie par le développement du télétravail.

- ➔ Baisse ou stabilisation du couple [ordures ménagères résiduelles + déchets alimentaires collectés] par rapport à la collecte d'ordures ménagères résiduelles au début de l'opération soit 2017

En 2021, nous constatons une hausse de 14 %

- ➔ Baisse ou stabilisation de la collecte des déchets verts par rapport à 2019

## **1.8. Collectes et traitement - Faits marquants 2021**

---

Consultation en vue du renouvellement des marchés de collecte, avec un AMO (Austral Ingénierie).

- ➔ Lot 1 : collecte au porte-à-porte, maintenance des bacs, gestion des déchèteries pour la période juillet 2022-juin 2028, attribué à éco.Déchets Environnement
- ➔ Lot 2 : collecte et traitement des biodéchets pour la période juillet 2022 – juin 2025, attribué à éco.Déchets Environnement
- ➔ Lot 3 : enlèvement et traitement des DDS pour la période janvier 2022-décembre 2025, attribué à Chimirec

L'année 2021 marque la hausse des quantités d'OMR collectées après 8 ans de stabilité. Comme expliqué plus haut cela s'observe dans de nombreuses collectivités (chiffres nationaux non encore disponible). L'hypothèse la plus souvent formulée est une modification des comportements des usagers suite à la crise sanitaire de 2019 à 2021.

Dans le cadre de GEBIODEC, le Smictom de Saverne a mis en place une enquête auprès de ses usagers. Pour ce faire, 600 habitants du territoire ont été contactés de décembre 2021 à janvier 2022 pour donner leur avis sur nos services. L'objectif est d'évaluer la satisfaction, mesurer l'évolution des tendances et comportements des usagers et mettre en place des actions ciblées.

**Le Smictom enregistre un taux de satisfaction de plus 94 % auprès des répondants. De plus, près de 90 % des usagers trient facilement leurs déchets au quotidien.**

## 1.9. Orientations pour 2022

---

L'année 2022 sera une année de transition pour préparer des modifications du services au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- passage à une collecte des OMR toutes les 2 semaines (en C0,5),
- collecte en bi-poste (matin et après-midi)
- extension des consignes de tri des plastiques
- étude du puçage des bacs de tri, dotation de tous les usagers
- mise en œuvre du PLPDMA

... le tout accompagné d'une forte communication auprès des usagers tant par les médias habituels que sur le terrain.

Des travaux de rénovation des déchèteries seront réalisés pour optimiser les services et l'accueil des usagers et le règlement de déchèterie sera adapté.

- Remplacement des locaux gardiens à Ingwiller et Saverne, déplacement du container DDS à Ingwiller
- Raccordement fibre optique.
- Barrières automatisées avec contrôles d'accès (3 déchèteries).
- Nouvelle signalétique : panneaux et bannières (3 déchèteries).
- Nouveau contrat de vidéosurveillance + alarme anti-intrusion + télésurveillance

Nous sommes toujours à la recherche d'un terrain en vue de la construction d'une nouvelle déchèterie à proximité de Saverne.

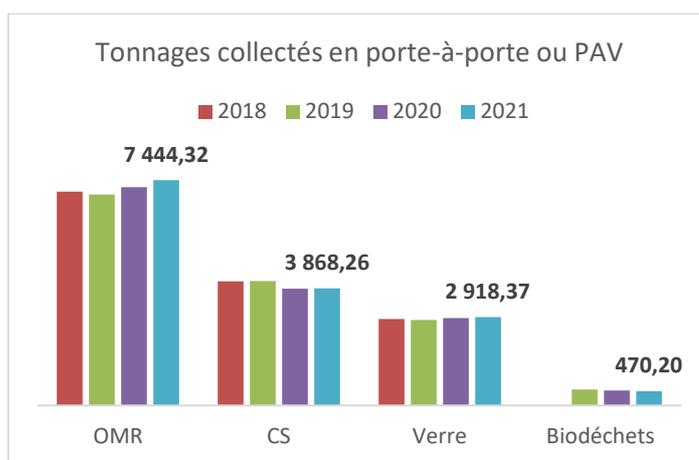
En cohérence avec ces évolutions et vu les prévisions sur les coûts du traitement des déchets, les modalités de la tarification incitative devront probablement être revues dans les années à venir.

## 2. INDICATEURS TECHNIQUES

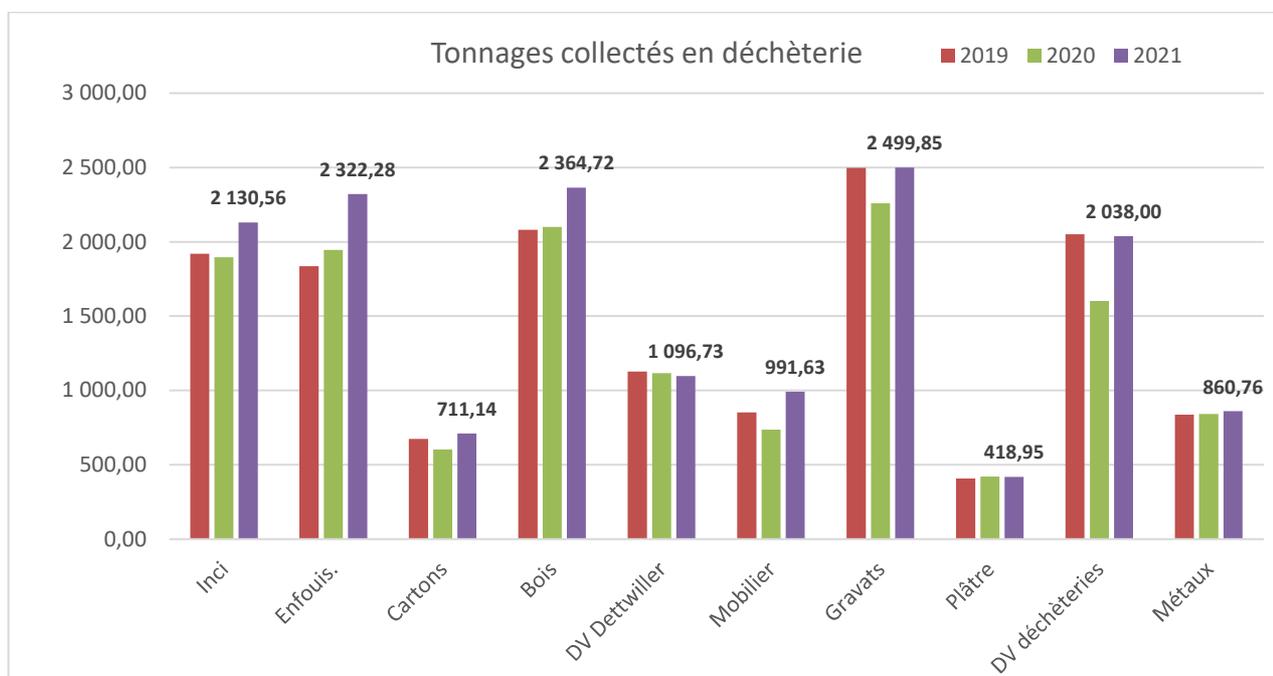
### 2.1. Quantités de déchets collectées en 2021 sur le SMICTOM

Smictom de la Région de Saverne	2021	2021	Evol/2019	
Type de déchet	tonnes	kg/hab/an	2021-2019 (t)	Source
<b>Total Déchets routiniers</b>	<b>14 701,15</b>	<b>233,03</b>	<b>291,86</b>	
OM résiduelles en PàP	7 444,32	118,00	475,77	SMITOM
Biodéchets en PAV	470,20	7,45	-48,93	eD
Verre en PAV	2 918,37	46,26	101,36	SMITOM
OMCS en PàP	3 868,26	61,32	-236,34	SMITOM
<b>Total Déchets occasionnels en déchèteries</b>	<b>15 081,68</b>	<b>239,06</b>	<b>1 280,90</b>	
<b>Total Déchets occasionnels en déchèterie hors gravats</b>	<b>12 581,83</b>	<b>199,44</b>	<b>1 279,29</b>	
<b>Total Déchets dangereux</b>	<b>171,80</b>	<b>2,72</b>	<b>95,34</b>	
Gravats	2 499,85	39,63	1,61	eD
Plâtre	418,95	6,64	11,45	Ritleng
Amiante-ciment	12,54	0,20	2,68	SMITOM
Papier-carton DT	711,14	11,27	35,92	SMITOM
<b>Déchets verts déchèteries</b>	<b>2 038,00</b>	<b>32,30</b>	<b>-13,00</b>	eD
Métaux (féreux et non)	860,76	13,64	22,42	eD
Incinérables	2 130,56	33,77	209,85	SMITOM
Non incinérables	2 322,28	36,81	487,02	SMITOM
Bois	2 364,72	37,48	283,55	SMITOM
Mobilier	991,63	15,72	140,19	eco-mob
DEEE	533,96	8,46	-2,91	SMITOM
Batteries	15,19	0,24	2,98	eD
Huile végétale	8,00	0,13	-1,40	QUATRA
Huile de vidange	21,24	0,34	-2,97	Sévia
Piles	6,45	0,10	1,12	Corepile
Films radio + num	0,35	0,01	-0,39	Recycl'm
DDS filière éco-DDS	41,60	0,66	6,16	Eco-DDS
DMS Peinture et chimiques	77,55	1,23	2,89	TREDI et eD
Cartouches d'impression	1,42	0,02	0,08	LVL
Pneus Aliapur	25,50	0,40	6,79	Aliapur
Pneus hors filière REP	0,00	0,00	0,00	G.Henry
<b>Total Déchets occasionnels HORS déchèteries (apports directs)</b>	<b>6 534,59</b>	<b>86,20</b>	<b>255,41</b>	
<b>Déch. verts apports directs plateformes SMITOM (ménages)</b>	<b>4 484,00</b>	<b>71,08</b>	<b>406,00</b>	SMITOM
<b>Point déchets verts Dettwiller</b>	<b>1 096,73</b>	<b>17,38</b>	<b>-29,79</b>	VITACOMPOST
<b>Déch. verts apports directs sur plateformes (communes)</b>	<b>941,32</b>	<b>14,92</b>	<b>-123,48</b>	SMITOM
Non inci autres déchets municipaux	0,00	0,00	0,00	SMITOM
Apports directs amiante	12,54	0,20	2,68	SMITOM
<b>Total déchets verts (déchèteries + apports directs)</b>	<b>7 463,32</b>	<b>118,30</b>	<b>269,52</b>	
<b>Total déchets occasionnels (déchèterie + apports directs) hors gravats - pour matrice des coûts</b>	<b>19 116,42</b>	<b>285,63</b>	<b>2661,22</b>	
<b>Total déchets ménagers et assimilés</b>	<b>36 317,42</b>	<b>558,29</b>	<b>2954,69</b>	
Nombre d'habitants (données INSEE)	63 087		9	

## Evolution des quantités collectées



Evolution des quantités collectées en tonnes



	DMA hors gravats (kg/hab/an)	base 100 en 2010
<b>2010</b>	<b>486</b>	<b>100</b>
2018	495	102
2019	491	101
2020	477	98
2021	538	111

Evolution des DMA hors gravats par rapport à une base 100 en 2010

## 2.2. Collecte sélective en porte-à-porte et refus de tri

En 2021, 10 caractérisations ont été réalisées sur les collectes sélectives en porte-à-porte, en entrée du site de tri ALTEM.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Collecte sélective en porte-à-porte (kg/hab/an)	73	73	70	69	65	65	61	61
Refus (%)	17,8%	14,7%	16,4%	18,3%	16,3%	15,4%	18,5%	14,4%

Les refus de tri ont un impact financier important pour le Smictom, car le SMITOM répartit une partie de la bonification de Citéo au prorata des taux de refus de ses adhérents. Le Smictom a signé en 2021 un avenant avec éco.Déchets qui module le coût unitaire de la collecte des recyclables en porte-à-porte en fonction de la moyenne annuelle du taux de refus tri. Cela semble commencer à porter ses fruits en 2021.

## 2.3. Collecte du verre

Le verre est collecté en apport volontaire avec au moins un conteneur par commune. Les 246 conteneurs mis en place sur le SMICTOM sont vidés périodiquement et autant que nécessaire par un prestataire du SMITOM.

Comparaison des performances de collecte :

<i>Données issues du référentiel Matrice des coûts</i>	<i>Quantités de verre collectées en kg/hab/an</i>
Smictom 2021	<b>46</b>
SMITOM 2021	<b>43</b>
Collectivités Grand Est en Tarification Incitative 2019	44
Collectivités Grand Est 2019	35

## 2.4. Collecte des déchets occasionnels en déchèteries

### Fréquentation des déchèteries

Fréquentation des déchèteries  
nombre d'entrées tous publics

	Entrées 2019	Entrées 2021
Saverne	35 008	34 238
Ingwiller	47 689	46 228
Marmoutier	40 574	43 309
Point déchets verts Dettwiller	11 370	14 844
Mobiles	6 144	5 204
<b>TOTAL</b>	<b>140 785</b>	<b>143 823</b>

Fréquentation des déchèteries mobiles

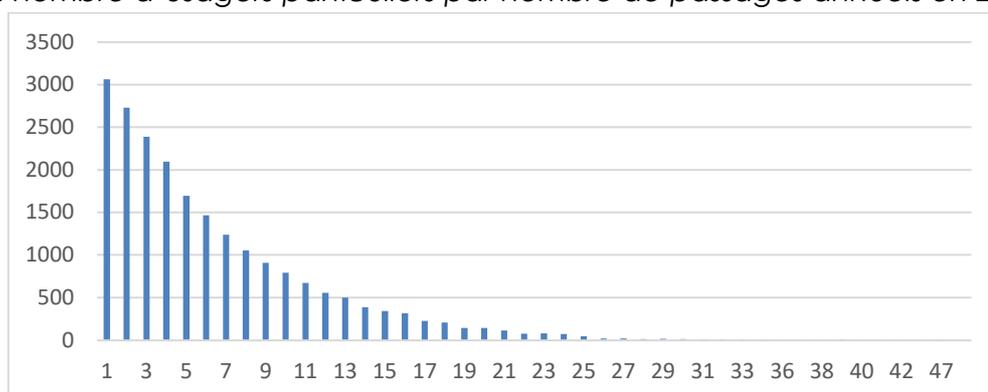
	2019	2021
DETTWILLER	1 006	634
DOSENHEIM/ZINSEL	1 124	1107
NEUWILLER	702	753
PETERSBACH	2 238	1798
WINGEN/MODER	1 074	912
<b>TOTAL</b>	<b>6 144</b>	<b>5204</b>

Fréquentation des déchèteries par mois et type de tiers, toutes installations confondues :

Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	jui.	jui.	aoû.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total
ADMINISTRATION	105	97	175	114	147	155	130	107	134	181	73	74	<b>1492</b>
ASSOCIATION	57	44	64	70	60	66	70	57	58	63	55	38	<b>702</b>
BAILLEUR	8	8	10	25	10	6	12	12	8	7	2	5	<b>113</b>
CCPZ	7	16	69	47	59	65	105	77	72	145	0	19	<b>681</b>
PARTICULIER	6382	8216	12541	12780	11784	12795	15302	14498	12932	13230	8138	7334	<b>135932</b>
PROFESSIONNEL	325	364	433	442	372	430	482	388	451	442	378	396	<b>4903</b>
<b>Total</b>	<b>6884</b>	<b>8745</b>	<b>13292</b>	<b>13478</b>	<b>12432</b>	<b>13517</b>	<b>16101</b>	<b>15139</b>	<b>13655</b>	<b>14068</b>	<b>8646</b>	<b>7866</b>	<b>143823</b>

### Nombre de passages annuels des particuliers

Bilan de fréquentation pour les particuliers,  
en nombre d'usagers particuliers par nombre de passages annuels en 2021



En 2021, 21 421 usagers sont passés au moins une fois en déchèterie.

1218 usagers sont passés plus de 16 fois et seulement 156 sont passés plus de 24 fois.

## 2.5. Kilomètres parcourus pour les collectes

En 2021, les collectes effectuées par éco-Déchets ont occasionné les déplacements et les consommations de carburant suivants.

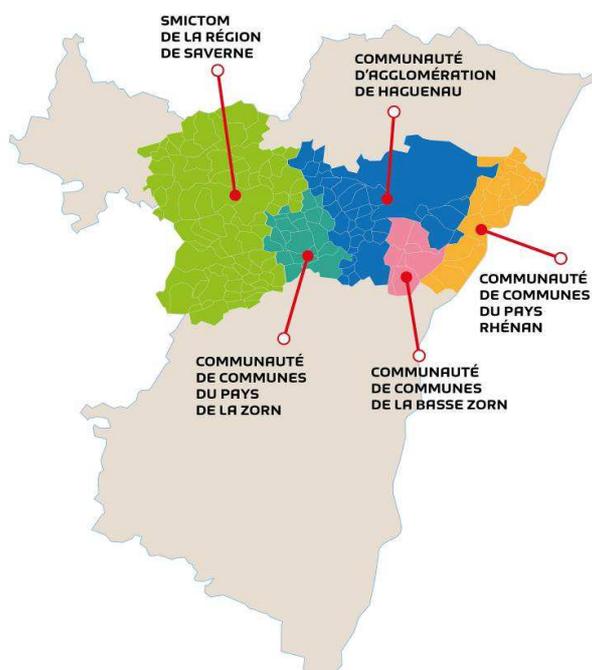
	Biodéchets	OMR	OMCS	Déchèteries
distances parcourues (km)	34 236	143 119	72 343	177 747
consommation de carburant (l)	10 782	78 327	48 109	
consommation moyenne/100 km (l)	31,5	54,7	66,5	41,92
Quantités transportées (t)	485	7 444	3 870	13 412
Nombre de tournées	191	1 049	790	

Eco.Déchets dispose d'un quai de transfert pour les recyclables collectés en porte-à-porte à Monswiller.

## 3. TRAITEMENT

Le traitement des déchets issus des différentes filières de collecte est confié au SMITOM de Haguenau-Saverne. Début 2022, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Haguenau-Saverne, compte environ 232 092 habitants.

### LE SECTEUR GEOGRAPHIQUE DU SMITOM DE HAGUENAU-SAVERNE



### POPULATIONS (totales) DU SMITOM (INSEE, connues janvier 2021)

#### SMICTOM de Saverne :

76 communes et 62 969 habitants

#### CdC du Pays de la Zorn :

21 communes et 16 304 habitants

#### Communauté d'Agglomération de Haguenau :

36 communes et 98 790 habitants

#### CdC de la Basse-Zorn

7 communes et 17 717 habitants

#### Communauté de Communes du Pays Rhénan

18 communes et 37 286 habitants

Les compétences du SMITOM sont limitées au **traitement** des déchets et il les assure par :



- ➔ Valorisation dans son usine de valorisation énergétique baptisée EVNA
- ➔ Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (et accessoirement sur une plateforme privée située à Niedermodern) ;
- ➔ Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes ;
- ➔ Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte par ses membres EPCI de collecte ;
- ➔ Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- ➔ Gestion des collectes de DEEE et des vieux mobiliers.

Le personnel du SMITOM est réduit, avec un secrétariat de 2 personnes, une cellule communication de 2 personnes, 1 préposé à l'ISDND et 1 directeur. Toutes les prestations de traitement sont confiées à des sociétés privées, sur leurs propres installations ou sur les installations du SMITOM.



## 4. INDICATEURS FINANCIERS

### 4.1. Modalités de financement

Le service est financé par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères

Les Communautés de Communes ont confié au SMICTOM la gestion des abonnés et la facturation mais elles perçoivent toujours la redevance conformément aux dispositions dérogatoires de l'article L.2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les tarifs fixés annuellement par le Smictom sont approuvés par chaque Communauté de Commune. La REOM est ensuite reversée au SMICTOM sous forme d'une contribution entre EPCI.

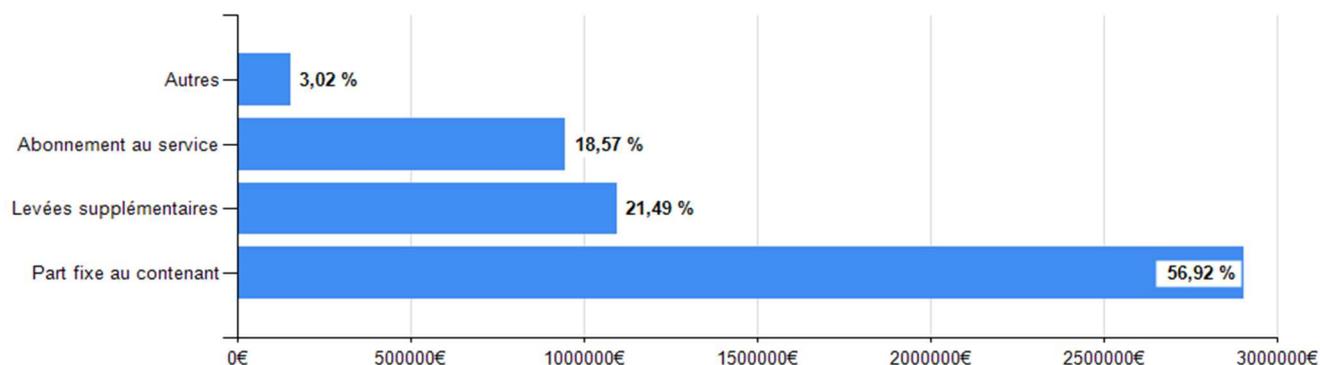
<b>Coût aidé TTC</b>	<b>4 952 k€</b>	<b>78,5 €/hab.*</b>
<b>Financement par la RI</b>	<b>4 925 k€</b>	<b>78,1 €/hab.*</b>

Source : matrice des coûts 2021

\*coût rapporté au nombre d'habitants

Le taux de couverture du coût aidé par les contribuables, est de **99%**.

## Répartition de la redevance incitative facturée sur l'année 2021



### 4.2. Structure générale des dépenses et recettes

Le compte administratif de l'exercice **2021**, a été arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 589 954,23	G 5 667 814,49
	Section d'investissement	B 205 964,92	H 326 306,91
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 2 019 978,62
	Report en section d'investissement (001)	D	J 1 134 841,17
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 5 795 919,15	= G+H+I+J 9 148 941,19
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 589 954,23	= G+H+K 7 687 793,11
	Section d'investissement	= B+D+F 205 964,92	= H+J+L 1 461 148,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 795 919,15	= G+H+I+J+K+L 9 148 941,19

### 4.3. Dépenses et recettes liées au SMITOM

#### Tarification 2021

Le SMITOM facture ses prestations à ses Syndicats de Collecte par un tarif construit pour être incitatif par rapport aux tonnages apportés et aux refus de tri.

- ➔ Part proportionnelle au tonnage incinéré : **40€/tonne + 8 € TGAP**
- ➔ Part proportionnelle au tonnage enfoui : **83€/tonne + 54 € TGAP**

- ➔ Part pour l'apport volontaire du verre (conteneurs et collecte) proportionnelle aux populations desservies : **2,30 €/hab**
- ➔ Part fixe, proportionnelle aux populations des Syndicats de Collecte : **4€/hab**

Le SMITOM démutualise le coût des refus en imputant à adhérent le coût que représentent ses refus. Cette imputation est compensée par une démutualisation d'une partie des soutiens de CITEO proportionnellement aux recyclables collectés. Pour 2021 ceci a abouti aux versements ci-dessous. Pour 2021, le SMITOM n'a pas reversé d'excédents à ses adhérents. Il a cependant décidé de procéder au reversement de 1,5M€ en 2022, suite aux excellents prix de reprise des recyclables constatés en 2021.

	Refus	Soutiens	Soutiens-refus
SMICTOM	120 666 €	0 €	- 120 666 € (1,91 € / hab)

### Participation au SMITOM

Pour l'ensemble de ses prestations le SMITOM a été rémunéré par le SMICTOM à hauteur de **1 448 365 € TTC** en 2021, TGAP incluse.

### 4.4. Soutiens reçus des éco-organismes et subventions

Les soutiens ci-dessous ont été pris en compte dans le compte administratif 2021.

	Organisme	
Reversement transport	SMITOM	115 449 €
Reversement soutiens DEEE	SMITOM	43 226 €
Reversement soutiens éco-mobilier	SMITOM	27 594 €
Subventions communication et prévention	SMITOM	13 092 €
Reversement soutiens CITEO pour l'emploi des ADTP	SMITOM	20 000 €
Subvention Territoire Zéro Déchet 1 <sup>e</sup> année (2017)	ADEME	61 897 €
Subvention Territoire Zéro Déchet 2 <sup>e</sup> année (2018)	ADEME	66 333 €
Subvention Territoire Zéro Déchet 3 <sup>e</sup> année (2019)	ADEME	69 802 €
Subvention Territoire Zéro Déchet 3 <sup>e</sup> année (2019)	ADEME	19 652 €
Subvention éco-DDS communication	ECO-DDS	5 022 €
<b>Total</b>		<b>442 066 €</b>

### 4.5. Principales prestations rémunérées à des entreprises

#### Prestations d'éco.Déchets Environnement

L'ensemble des prestations d'éco-Déchets ont fait l'objet d'un rapport d'activité dont la version intégrale est disponible au siège du syndicat.

Le montant des prestations versées en 2021 à éco.Déchets se répartit comme suit (en € TTC) :

OMR	OMCS	Déchèteries	Biodéchets	Maintenance bacs	Total 2021
977 506 €	811 872 €	1 035 572 €	103 925 €	90 633 €	<b>3 019 509 €</b>

Le marché prévoit une part de facturation fonction des tonnages collectés. Cette part a représenté **20% du montant total** en 2021, contre 27% en 2019 et 21% en 2020.

---

### Principales prestations autres

TREDI Hombourg (68)	Traitement des déchets dangereux hors filière éco.DDS	60 014 € TTC
RITLENG REVALORISATIONS (67)	Traitement des déchets de plâtre	46 139 € TTC
AGRIVALOR (68)	Traitement des biodéchets	39 756 € TTC
ASTECH	Fourniture des abris-bacs Biodéchets	137 700 € TTC

---

## 4.6. Analyse des coûts

Les éléments financiers détaillés ci-après sont issus de la matrice des Coûts. Cette matrice a été créée par l'ADEME selon une méthode d'analyse spécifique qui comprend un rattachement à l'exercice des charges s'y rapportant et des conventions permettant la comparaison avec les autres collectivités.

Les données présentées comprennent les dépenses et recettes, le coût aidé et le coût complet.

### Définitions

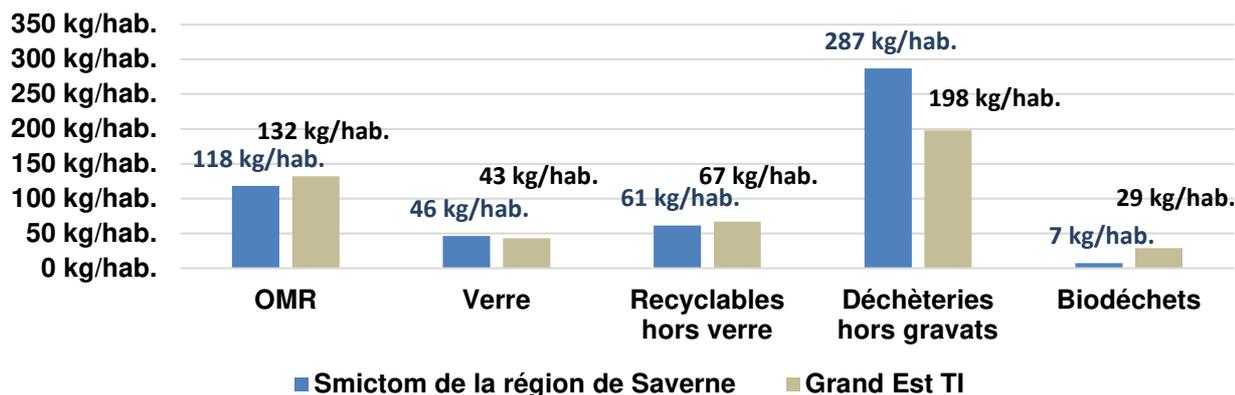
- ✓ Coût complet : ensemble des charges
- ✓ Coût aidé : coût complet réduit des aides publiques et des soutiens des organismes agréés

---

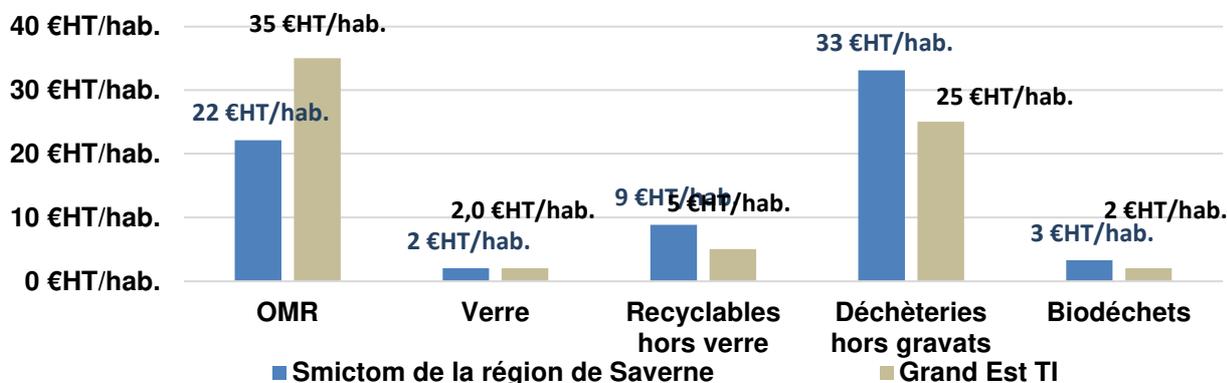
### Synthèse des quantités collectées et coûts aidés par flux de déchets

Les données du Smictom sont ici comparées avec la moyenne des collectivités en Tarification Incitative du Grand Est du référentiel 2017.

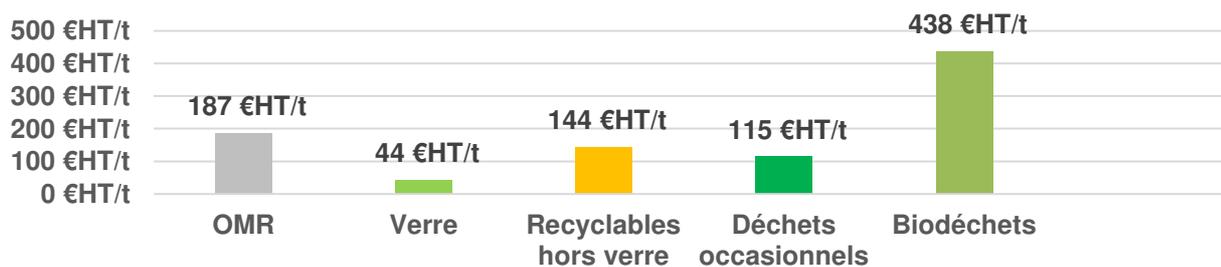
## Répartition des tonnages par flux



## Répartition du coût aidé HT par flux



## Coût HT/tonne selon les flux



Fait à Saverne, le 28/06/2022  
Le Président du SMICTOM,  
Joseph CREMMEL